

ATTESTATION DE CAUTIONNEMENT

N° police : 1-11638-14049-0

Valable pour l'année 2010

Le GROUPEMENT FRANCAIS DE CAUTION

Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables - Entreprise régie par le Code des Assurances

Dont le siège social est : 58 Rue Général Ferrié 38100 GRENOBLE

Dont le siège administratif est : 122 ROUTE DE CHARTREUSE 38700 CORENC

Adresse postale : BP 101-38702 LA TRONCHE CEDEX

Ayant, par arrêté du 9 Juillet 1985 (Journal Officiel du 26 Juillet 1985) été agréé pour pratiquer en FRANCE des opérations de caution (branche 15 de l'article R 321.1. du Code des Assurances).

Pris en la personne de son directeur général Monsieur Bernard REVOL.

Ayant délivré un contrat d'assurance caution.

ATTESTE QU'UNE CAUTION D'UN MONTANT DE :

3 400 000,00 EUROS

(Soit Trois Millions Quatre cent Mille Euros et zéro centime)

A BIEN ETE DONNEE PAR LUI A :

IMMOBILIERE PUJOL

SAS au capital : 37 000,00 Euros. Immatriculée sous le N° siren : 056808868

Dont le siège social est 13, 15 Rue Roux de Brignoles 13006 MARSEILLE 06

Représentée par: Mr PUJOL Stéphane

Et par Mme PUJOL Marie Hélène

AU TITRE DE L'ACTIVITE :

GESTION IMMOBILIERE

La présente garantie a uniquement pour objet de satisfaire aux obligations de garanties financières visées au chapitre III du décret N° 72.678 du 20 juillet 1972 (modifié) en application de la loi N° 70-9 du 2 janvier 1970

A COMPTER DU :

01 mars 2010

**CORENC, LE 10 mai 2010
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT**

